



Extrait du Lycée Georges Dumézil

<http://dumezil-lyc.spip.ac-rouen.fr/?Presentation-de-la-2nde-de>

# Présentation de la 2nde de détermination

- Formations - Seconde -



Date de mise en ligne : jeudi 15 janvier 2015

---

Copyright © Lycée Georges Dumézil - Tous droits réservés

---

## Horaires

ENSEIGNEMENTS COMMUNS	HORAIRES ELEVE
• Français	4 h
• Histoire-géographie	3 h
• Langue vivante 1	5 h 30
• Langue vivante 2	
• Mathématiques	4 h
• Physique-chimie	3 h
• Sciences de la Vie et de la Terre (SVT)	1 h 30
• Education Physique et Sportive	2 h
• Education Civique, Juridique et Sociale	0 h 30
<b>Accompagnement personnalisé</b>	2 h
• Enseignements d'exploration	2 x 1 h 30
<b>HORAIRE TOTAL ELEVE</b>	<b>28 h 30</b>

## Enseignements d'exploration et options

Consultez la rubrique *Formations* > [Seconde](#). Vous y trouverez :

- ▶ une présentation des [Enseignements d'exploration et des options facultatives](#)
- ▶ la présentation de la classe européenne [Allemand](#) et [Anglais](#)

## Formalités d'inscription

<dl class='spip\_document\_879 spip\_documents spip\_documents\_right' style='float:right;'><a href='sites/dumezil-lyc.spip.ac-rouen.fr/IMG/pdf/formalites\_seconde.pdf' title='' type='application/pdf'>[Formalités d'inscription à la 2nde - PDF - 84 ko] **Formalités d'inscription à la 2nde**

- **Votre enfant est inscrit dans un collège public de secteur et habite le secteur.**

Vous n'avez pas de procédure particulière à suivre. Vous devrez renseigner les voeux sur la fiche navette pour que le collège d'origine les saisisse sur Affelnet.

- ▶ **Votre enfant habite le secteur mais est inscrit dans un collège privé ou hors secteur.**

## Présentation de la 2nde de détermination

---

Comme ci-dessus, vous devrez renseigner les voeux sur la fiche navette afin que le collège d'origine les saisisse sur Affelnet ou Affelmap (hors académie).

Vous assurer auprès du collège que celle-ci a bien été faite.

▶ **Votre enfant n'habite pas le secteur du lycée mais habite dans le 27.**

Vous devrez remplir l'annexe 1 *Demande d'affectation en classe de seconde générale et technologique dans un lycée public hors secteur* fournie par l'établissement d'origine ou téléchargeable sur le site [www.ia27.ac-rouen.fr](http://www.ia27.ac-rouen.fr).

Le collège procédera à la saisie des voeux puis à la transmission du document à la DSDEN de l'Eure.

▶ **Votre enfant est issu d'une autre académie.**

Vous devrez remplir le document intitulé *Procédure de demande d'affectation Post troisième des élèves extérieurs à l'académie de Rouen* fournie par l'établissement d'origine ou téléchargeable sur le site [www.ia27.ac-rouen.fr](http://www.ia27.ac-rouen.fr).

Le collège procédera à la saisie des voeux puis à la transmission de ce document à la DSDEN de l'Eure.

**Attention**, dans ces 2 derniers cas, il s'agit d'une demande de dérogation, même si votre enfant est déjà inscrit dans un collège du secteur. L'affectation se fera en fonction des places disponibles ; il faut donc, par précaution, faire un voeu dans le lycée de secteur.